

**Pierre Batellier**  
[pbatellier@yahoo.fr](mailto:pbatellier@yahoo.fr)

**Citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu**  
**Doctorant en Sciences de l'environnement - UQAM**  
**Chargé de cours**  
**« Responsabilité sociale de l'entreprise » - HEC Montréal**

Présentation en complément du Mémoire déposé au  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des consultations  
de la Commission d'enquête sur les enjeux de l'industrie des  
gaz de schiste au Québec - Deuxième partie de l'audience  
juin 2014

# Trois défis pour la Commission du BAPE

- Organiser, analyser et synthétiser les informations de l'ÉES
  - Suggestion pour hiérarchiser l'information de l'ÉES
- Juger de la pertinence socio-économique de la filière du GDS au Québec
  - Apports et limites de l'analyse coûts-avantages
- Porter un jugement sur l'acceptabilité sociale du projet
  - Éléments de nuances

# Hiérarchisation des connaissances

- Extrait du « Commentaire sur le Plan de travail de l'ÉES » du Collectif Scientifique sur la question du gaz de schiste  
« **Il importe de prioriser les différentes acquisitions de connaissances en ciblant avant tout l'examen de la pertinence de la filière.** Nous proposons à cet effet de segmenter l'acquisition de connaissances en 4 étapes qui devraient faire chacune l'objet de consultations et de commentaires sur les résultats.
- **1) Établissement des paramètres d'analyse (projet type, scénarios de développement et milieux d'analyse):** cette étape fondamentale explicite le projet type incluant la structure financière d'un tel projet pour l'industrie mais aussi les scénarios et **les caractéristiques des milieux dans lesquels vont être évalués les scénarios.**
- **2) Évaluation des impacts des activités et capacité de mitigation hors incidents potentiels :** cette première phase d'analyse concerne principalement les **impacts de l'activité normale hors incidents.**
- **3) Évaluation des impacts et capacité de mitigation des incidents potentiels :** cette deuxième phase d'analyse se penche sur les risques, sur les impacts des incidents potentiels et sur les mesures de mitigation possibles. Il importe en effet de s'assurer que cette série d'impacts appréhendés soit « soutenable » pour le Québec. Ici, le principe de précaution est essentiel.
- **4) Encadrement et meilleures pratiques :** **cette dernière étape intervient seulement en dernier lieu, une fois que la pertinence de la filière (liée à son acceptabilité socio-écologique) aura été démontrée (s'il y a lieu).**

Il est à noter que la phase de mise en contexte du besoin énergétique, de même que les deuxième et troisième phases d'évaluation des impacts, peuvent aboutir à elles seules à montrer la non pertinence globale ou dans certains contextes, la non pertinence de développements particuliers. »

CHAQUE COLONNE AVEC SA COULEUR GRISÉE PROPRE

CORRESPOND À UNE ÉTAPE

ÉTAPES				
	1) Établissement des paramètres d'analyse (projet type, scénarios de développement et milieux d'analyse)			
		2) Évaluation des impacts des activités et capacité de mitigation <u>hors incidents potentiels.</u>		
<b><u>ÉVALUER PAR ÉTAPES, DE MANIÈRE PROGRESSIVE</u></b>			3) Évaluation des impacts et capacité de mitigation <u>des incidents potentiels</u>	
				4) Encadrement et meilleures pratiques
Projet -type	M-2 : Description d'un projet type de gaz de schiste			
Scenarios de développement	P. 1 : Estimation du potentiel gazier du Québec, analyse des évolutions possibles des prix du gaz et élaboration des scénarios de développement plausibles. La méthodologie delphi pourrait être mise a profit pour fonder une estimation en interrogeant des experts des secteurs privé, public et			

Disponible sur le site du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste :

<http://collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/enjeux-de-lees/175.html>

# Analyse coûts-avantages et pertinence socio-économique – apports (+) et limites

- Outil de **comparaison entre différentes options dont statu quo** plutôt que scénarii d'une même option
- **Niveau d'agrégation globale / de la « société »**
  - Création de richesse (+) vs. distribution, transfert et concentration de la richesse (angles morts)
  - Impacts/effets nets (+) vs. bruts (analyse de retombées économiques)
- Caractère potentiellement arbitraire du choix des externalités (et de leur exclusion)
- **Perspective éthique étroite** (utilitariste) centrée sur les préférences individuelles / utilité « économique ».

# Différentes perspectives éthiques et exemples de considérations pour la prise de décision qui tendent à être ignorées par l'ACA

	Principe	Exemples de considérations
<b>Déontologie</b>	Conformité à certains devoirs dans une approche moniste (Kant) ou pluraliste Ex : respect, gratitude, ne pas faire de mal	Adéquation au regard des valeurs de la société Fait de tenir parole / promesses
<b>Contractualisme</b>	Conformité à certains contrats sociaux collectifs (théorie du contrat social)	Respect des droits de propriété, des libertés individuelles, de l'autonomie des individus
<b>Égalitarisme</b>	S'attacher à améliorer la situation des plus pauvres avec plusieurs approches : - Approche des <b>biens primaires / essentiels</b> : Rawls (1982; 1971) : idée de hiérarchie des besoins et donc des préférences - Approche des « capability » et de la liberté (Nussbaum 2000; Sen 1999) → égaliser non les revenus mais la capacité à fonctionner avec un revenu (tous la même capacité à choisir)	Distribution des richesses Distribution des impacts (souvent négatifs), justice environnementale Équité de traitement ou de condition Justice procédurale Droits humains – besoins essentiels
<b>Contextualisme</b>	Idée d'une multiplicité et d'une hiérarchie changeante de considérations selon le contexte au niveau des principales <b>règles morales</b>	Multiples par définition

# L'hypothèse simplificatrice forte de la substituabilité avantages et coûts

- Afin de permettre une agrégation, **les différents avantages et coûts sont tous substituables entre eux (« commensurability »)**
  - Fondement à l'idée de compensation
  - Des compensations monétaires peuvent-elles compenser une perte de paysage, une détérioration de la santé publique, la perte d'un droit ?
- **Substituabilité faible ou inexistante dans plusieurs situations telles :**
  - Besoin essentiel / de survie / Droits fondamentaux
  - Proximité de seuils critiques (effets / impacts cumulatifs)
  - Valeurs intrinsèques (valeur en soi)
  - Question morales / de principe
- La **psychologie comportementale et de l'économie** montre :
  - Une hiérarchie des principes et des préférences
  - Une différence majeure des perceptions selon qu'il s'agit d'un bénéfice ou d'un coût, qu'il soit réalisé ou à venir

# « Responsabilité sociale » et compensation

- Bromley (1991) - différence des compensations entre :
  - Négociation *ex-ante* des bénéfices (« droit de veto ») → certaine **reconnaissance politique**
  - *Ex-post* – fait accompli, plus de « droit de veto »
    - Reconnaissance qu'une compensation équivalente à ce qui a été perdu peut être impossible, la compensation revête alors plus une fonction symbolique de réparation.
- **GDS au Québec : dimension politique, crise sociale, conflits**
  - Importance des éléments symboliques
- Approche « justes compensations » et bonnes pratiques de voisinage / relations avec les communautés insuffisante → **pistes d'apprentissage dans la littérature sur la résolution de crises et controverses sociales, la « réconciliation » post-crise et les notions de « réparation » (champs des droits humains).**
  - Dans cette perspective, envisager l'annulation des permis ?



# Rapport à l'incertitude

**« Vaut-il mieux mal mesurer que de ne pas mesurer du tout ? »**

Incertitude entre 5 et 12 → trop grande donc 0 ? – au minimum, prendre toujours la valeur la plus conservatrice ?

Tendance à exclure → raccourcis et exclusion d'éléments importants

Facteurs de l'aversion à l'incertitude de l'analyste / décideur

- (1) la **perte de « scientificité » / objectivité de la démarche ;**
- (2) **les risques de manipulation ;**
- (3) la **perte d'utilité et de clarté du résultat final** en vue d'une prise de décision

**Enjeu de reconnaître les limites et la subjectivité de même que le caractère qualitatif de certaines évaluations.**

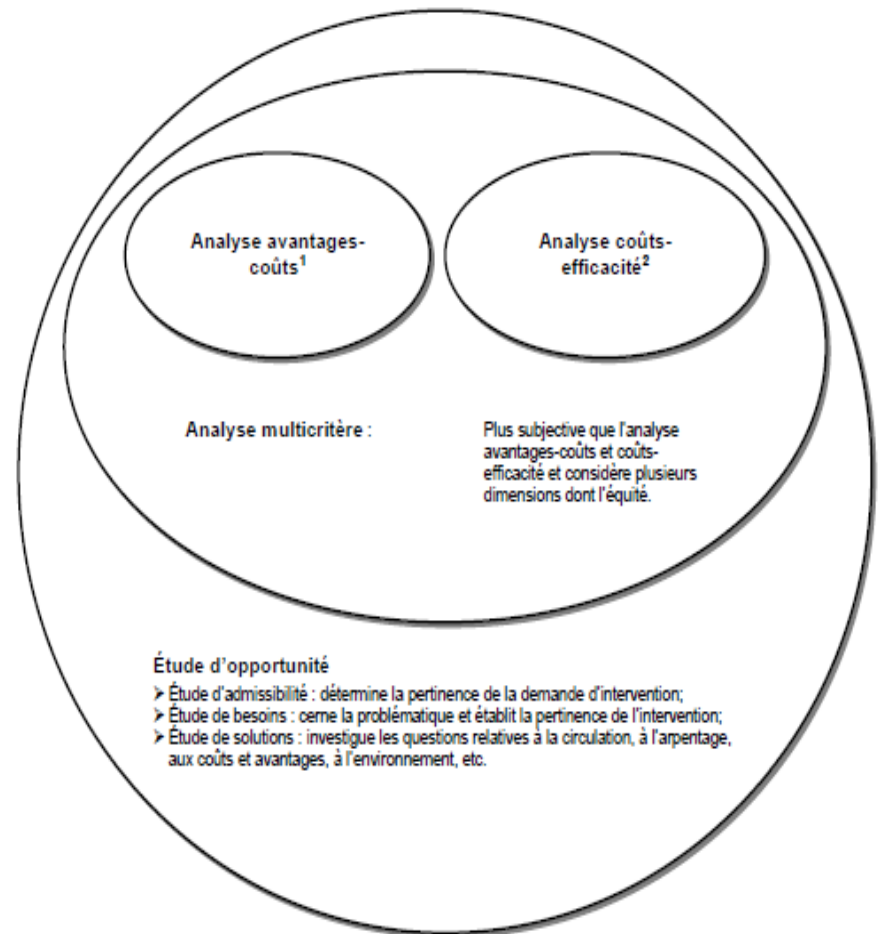
M. Obama en janvier 2011 de l'Executive Order 13563 encadrant les analyses coûts avantages aux États-Unis qui exige désormais des agences gouvernementales qu'elles considèrent même « les valeurs difficiles ou impossibles à quantifier » afin « d'humaniser l'ACA »

**Table 3** Main categories of cost and benefit according to stakeholder

	<i>Monetary</i>	<i>Possible to monetise</i>	<i>Hard to monetise</i>
<b>Public sector costs</b>	investments, subsidies, running costs, incentives	organisational costs	political costs
<b>Public sector benefits</b>	running costs savings (reduce subsidies, more efficiency, reduction of peaks, etc.), investments savings, charges and taxes	organisational benefits	public space saving, political benefits
<b>Service provider B&amp;C</b>	[Fares, investments, running costs: if not already accounted in the public sector], profits	cost of regulation	lobbying power
<b>Landowners</b>	cost of constraints and impositions*, scarcity rent**		lobbying power
<b>Users costs</b>	users surplus change ("sum" of time and cost benefits or costs, tolls, fares, taxes), including new users (those that previously did not travel due to generalised cost)	users surplus change (comfort or discomfort, internalised health effects, reliability of systems)	environmental concern, quality of life, aesthetics, cityscape, landscape, social inclusion. Sprawl (?). Oil depletion (lack of information)
<b>Users benefits</b>		congestion, pollution, greenhouse gas effects, accidents, noise, network effects	
<b>External B&amp;C</b>	n.a.		
<b>Other actors B&amp;C</b>	other impacts on local enterprises, services providers. Wider benefits (agglomeration, labour pooling, economic efficiency)		

- **ACA comme intrant à la décision plutôt que comme base centrale pour la prise de décision (dimension normative)**
- De l'ACA vers une analyse multicritères / Étude d'opportunité ?

FIGURE 1 – Position de l'analyse avantages-coûts par rapport aux autres méthodes d'analyse



1 : Ne considère que les coûts et les avantages spécifiques de la rentabilité économique et mesurables de façon monétaire.

2 : Considère les coûts et les avantages économiques et non économiques. Évite d'attribuer une valeur monétaire aux avantages et aux coûts plus difficilement quantifiables telle la valeur de la vie humaine; leur alloue plutôt une valeur numérique (ex. : nombre d'accidents évités).

# Acceptabilité sociale

## Une notion de plus en plus centrale...

- Aux prises de décision publique (explicite)
- Aux prises de décision d'affaires (explicite)
- Aux revendications citoyennes (explicite et implicite)
- Reprise dans les médias

## ... mais peu définie / balisée

- Critères, conditions, limites ?
- Valeurs sous-jacentes ?
- Objectifs de l'AS ? *Stratégique, politiques, idéologiques, etc.*

# Encore peu de développement conceptuel et théorique.

- Définition fort intéressante
  - « L'acceptabilité sociale est définie comme un processus d'évaluation politique d'un projet sociotechnique mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnels reconnus légitimes car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégiés par les acteurs concernés. »
  - Fortin & Fournis, étude S.4.1

# Acceptabilité / Acceptation

- Sens donné au verbe « accepter » (Définition dictionnaire universitaire ATILF)
  - 1. Donner son **consentement** ou son **assentiment** à ce qui est offert, à ce qui arrive; **agréer** qqn.
  - 2. **Subir** ce qui arrive, par **abandon de la volonté** ou **résignation**.
- Tension se retrouvant dans les deux termes :
  - Acceptabilité : idée conditionnalité pour accord
  - Acceptation : état de fait, incluant résignation

## Batel (2013) - différence « *social acceptance* » / « *public support* »

- « *social acceptance* » : « donner une réponse affirmative » mais aussi « s'accommoder à », « d'endurer sans protestation », « tolérer », etc.
- « *public support* » : « donner son approbation », « souscrire à », « encourager », « défendre » ...
- Si ces termes impliquent tous les deux une forme d'accord, **ce n'est pas le même type d'accord : l'un étant « par défaut » et l'autre « par choix » ce qui est une différence fondamentale.**
- Différenciation importante pour les décideurs quant à l'accord à évaluer.

# Le mythe de la « majorité silencieuse » favorable

- **L'absence de formes explicites de contestation ne peut être interprétée comme un support au projet.**
- Explications possibles :
  - Désengagement temporaire du projet,
  - Attente du moment opportun de certains acteurs,
  - Formes d'opposition moins tangibles et familières pour les entreprises et les pouvoirs publics et donc considérées comme absentes,
  - Retrait et silence (approche culturelle ou contexte sociopolitiques ne permettant pas le conflit ou la dissension ouverte),
  - **Résignation (cynisme) et fatalisme,**
  - **Apathie...**



# Facteurs influençant l'acceptabilité sociale ou son absence

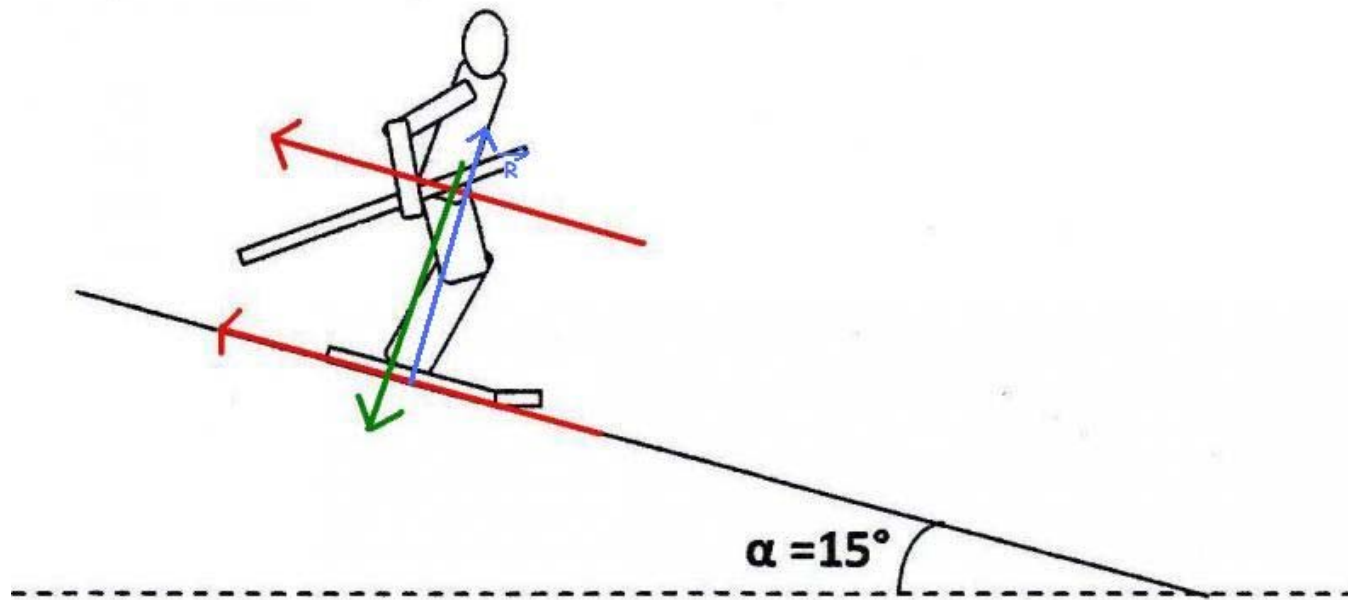
Bien au-delà du NIMBY - « Pas dans ma cour »

- Intérêts particuliers (« favorability »)
- Pratiques des promoteurs
- « Fit » entre
  - communauté / société (dimensions socioculturelles, dynamique territoriale / historique / Valeurs et représentation sociales, etc.)
  - projet (caractéristiques, localisation, nature des impacts, etc.) / promoteurs (identité, culture, public-privé, local, etc.)
- Justice distributive
- Justice procédurale - processus de décision
  - Confrontation de deux visions du développement et de la prise de décision publique : *GDS projet emblématique ?*
- Information / confiance (promoteurs / État ← → citoyens)
  - Reconnaissance que les citoyens ont aussi une expertise et des idées au-delà de leurs « opinions »
- Dynamique de mobilisation / de la controverse sociale

Deux paradigmes ?	« Acceptation sociale »	« Acceptabilité sociale »
Question clef	Comment ?	Pourquoi ?
Moment ( <i>Timing</i> )	<i>En aval de la décision</i>	<i>En amont de la décision</i>
Conception de la mobilisation citoyenne	Population ignorante Inquiétudes injustifiées Problème d'attitudes « réfractaires »	Intelligence citoyenne à valoriser et intégrer. Désir de contribuer ENSEMBLE au projet / changement
Initiative	Entreprise : démarches volontaires et codes de conduite	Entreprise et instances de responsabilité publique (gouvernement, BAPE, INSPQ, etc.)
Sujet des échanges	Bon voisinage (politesse) Bon citoyen (philanthropie) Atténuation des impacts / « accommodements raisonnables »	Décision du projet Définition des termes de l'évaluation du projet : démonstration de la « plus-value sociale »
Approche « scientifique »	Science technique et économique	Science complexe, interdisciplinaire (nécessité d'un dialogue des savoirs)
Outils	Information et éducation de la population / Marketing social Consultation Relations publiques	Communication Participation de la population. Concertation Relations communautaires
Sens des apprentissages	<b>Unidirectionnel</b> De l'entreprise vers la communauté	<b>Bidirectionnel</b> : échanger pour construire des apprentissages communs
Prise de décision	Rapide et génératrice de conflits	Plus lente et pertinente
Relations entreprise et pouvoir public	Lobbying. Conformité réglementaire	Engagement politique responsable Amener le gouvernement dans le contexte de dialogue commun
Pérennité décision	Faible (fortes contestations)	Forte (consensus social)

# Dimension dynamique de l'AS

- Pas juste une photo au début projet → processus.
- **Seuils critiques** – point de non retour ?
  - Émergence de **questions morales / de principe**
- **Force d'inertie** : plus le projet est lancé (\$\$\$, garanties)- plus il est difficile de s'arrêter pour évaluer / décider...  
**Limite du « permis social »**



# Le fardeau de la preuve d'AS

**Encore peu de recherches** – base à construire sur :

- Mesure / Seuils d'acceptabilité (idée controversée)
- Opérationnalisation / Critères de décision
  - Éclairages potentiels du « consentement libre préalable et éclairé » ?
- Qui doit faire cette démonstration ?

→ « Zone grise »

→ « Non acceptabilité sociale » plus palpable / mesurable ?

→ Ce que n'est pas l'AS :

- Bataille de sondages et mémoires
- La majorité (« vote ») : potentielle minorité subissant de lourds préjudices / questions de droits de l'homme
- « Un consensus »

# Conclusions

- Enjeux de rigueur / clarté dans les concepts clefs
- Reconnaissance explicite des **apports** et limites du mandat du BAPE (comparaison), des études, de l'expertise citoyenne, de la science / connaissance disponible...
- Il faudra, de toute façon, prendre une décision en contexte d'incertitude
  - Impacts socio-économiques de cette incertitude (industrie / citoyens / État)
  - Il existe déjà actuellement une masse significative d'informations pour prendre une décision
  - La décision sera politique...